Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D001-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D001-DE

C190619_D001

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert Régional
Rapport d'activité 2018

L'Arena Stade Couvert Liévin, construit en 1985, est un équipement public propriété de la Région Nord Pas de Calais, du Département et de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui ont décidé de constituer entre elles un Syndicat mixte chargé d'assurer la gestion de l'équipement.

Les statuts du Syndicat Mixte pour l'Exploitation de l'Arena Stade Couvert - Liévin ont été signés le 10 Juillet 1987. Cet équipement s'inscrivant parfaitement dans les objectifs de complémentarité et d'équilibre territorial de la Région en matière de grands équipements publics d'intérêt général, la Région Nord Pas de Calais, la Commune de Liévin et le Syndicat Mixte pour l'Exploitation de l'Arena Stade Couvert Liévin, ont décidé d'étendre l'objet dudit syndicat mixte à l'exploitation de l'Arena Stade Couvert - Liévin redéployé.

Par ailleurs, le Département du Pas de Calais et la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, ont souhaité adhérer au Syndicat Mixte. Cet équipement présente, en effet, un intérêt public départemental et s'inscrit totalement dans la compétence, en matière de développement économique, de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Conformément à l'article 5211-39 du CGCT, le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert Régional a adressé à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, son rapport d'activité 2018,

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2018 du Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert Régional.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D002-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D002-DE

C190619_D002

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Société d'Economie Mixte Territoires 62
Rapport d'activité 2018

Considérant les articles 1524-3 et 1524-5 du CGCT qui disposent :

« Lorsqu'une société d'économie mixte locale exerce, pour le compte d'une collectivité territoriale ou d'un groupement, des prérogatives de puissance publique, elle établit chaque année un rapport spécial sur les conditions de leur exercice qui est présenté à l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et est adressé au représentant de l'Etat dans le département. ».

« Toute collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales actionnaire a droit au moins à un représentant au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, désigné en son sein par l'assemblée délibérante concernée. (…) Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci assure la communication immédiate aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres. »

La SEM Territoires 62 intervient auprès des collectivités territoriales ainsi que leurs établissements publics pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets de développement territorial.

Elle agit dans le cadre strict d'appels d'offres publics. Ses actions se déploient au travers de modes d'interventions réglementés : concessions d'aménagement, mandat ou AMO (Assistante à Maîtrise d'Ouvrage).

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2018 de la SEM Territoires 62.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D003-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D003-DE

C190619_D003

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

Appel à Manifestation d'Intérêt spontané relatif au développement du projet de valorisation du Terril 58 à Grenay et Mazingarbe au travers la pratique du VTT

En date du 30 avril 2019, la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) spontané dans le cadre de la stratégie communautaire de valorisation des sites emblématiques de la chaîne des Parcs et du Développement économique et de l'innovation.

Cet AMI porte plus particulièrement sur le développement du site du Terril 58 situé sur les Territoires des communes de Grenay et Mazingarbe.

En effet, cet espace n'a pour l'instant pas de vocation particulière si ce n'est de proposer une certaine liberté, ce qui peut générer des dégradations importantes, des conflits d'usages et des problèmes de sécurité.

Le choix opéré par la Communauté d'Agglomération de privilégier dans cette consultation la pratique du VTT de descente s'est fondée sur le diagnostic suivant :

- Peu d'offre structurée pour la pratique du VTT hormis sur les bases de loisirs d'Olhain, voire Wingles,

- Une demande en matière de sports/loisirs de nature encore majoritairement non marchande ou à faible coût,

- Une demande de technicité et de haute qualité de pratique de la part d'un public de niche très sportif, public très mobile constituant également un vecteur de notoriété important,

- Un site qui offre déjà une topographie et des cheminements qui dessinent des niveaux d'usage du lieu permettant de constituer une offre originale liée à la pratique du VTT DESCENTE, dans le respect des éco-systèmes qui ont pu s'y développer.

Parmi les réponses réceptionnées par l'Etablissement Intercommunal, le choix pourrait se porter sur la société MECASPORTS de Villereau dans le Nord, qui souhaite développer le projet suivant : le projet d'un bike parc de descente avec service de location de VTT et d'animations de groupe.

La mise en œuvre de ce projet va nécessiter la régularisation, au profit de la société MECASPORTS, d'une convention d'occupation temporaire du domaine public correspondant (jointe en annexe), d'une durée de 4 ans.

Cette mise à disposition donnera lieu au versement d'une redevance annuelle selon les modalités suivantes :

« - Redevance fixe d'un montant de 4 € par hectare et par an
- Redevance variable représentant un pourcentage fixe du chiffre d'affaire annuel (an 1 : 2,5 %, an 2 : 3,5 % et ans 3 et 4 : 5%) »

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/05/2019

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D003-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe le montant de la redevance comme suit :

« - Redevance fixe d'un montant de 4 € par hectare et par an

- Redevance variable représentant un pourcentage fixe du chiffre d'affaire annuel (an 1 : 2,5 %, an 2 : 3,5 % et ans 3 et 4 : 5%) »

Autorise le Président à signer la convention d'occupation précaire du domaine public relative à la mise à disposition du bien désigné dans le projet de convention repris en annexe, représentant 48,6 hectares environ, en nature de Terril.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D004-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D004-DE

C190619_D004

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

Vente de l'ancien site « La Vie Active » au profit de Territoires Soixante-Deux

Par délibération en date du 15 octobre 2004, le Conseil Communautaire a confié à la SEM Adévia (aujourd'hui la SEM Territoires Soixante-Deux), sous la forme d'une Convention Publique d'Aménagement, la réalisation de l'opération d'aménagement « An 2000 II » sur le territoire des communes de Liévin et de Lens.

Cette opération consiste notamment en l'aménagement d'îlots opérationnels à vocation économique.

L'immeuble cadastré section BD numéros 341 et 342 à Liévin, a été acquis par la CALL auprès de l'Etablissement Public Foncier le 16 novembre 2017, au sortir d'une convention de portage foncier signée le 16 novembre 2012 .

Cet immeuble a fait l'objet d'une déconstruction par l'EPF et est aujourd'hui libre d'occupation.

Ce bien, d'une surface de 2 864 m² sous réserve d'arpentage, fait partie du périmètre de l'ilôt « Silas Goulet », ilôt opérationnel de la Convention Publique d'Aménagement.

Afin que Territoires 62 puisse œuvrer sur ce secteur, il conviendrait de lui céder cette emprise. La cession pourrait être menée moyennant la somme de 157 000€ HT, (valeur vénale issue d'une estimation domaniale en date du 9 mars 2017, dont la confirmation a été sollicitée).

Tous les frais (notaire, géomètre, TVA le cas échéant, etc.) seraient à la charge de l'acquéreur.

Vu la demande d'évaluation domaniale datée du 30 avril 2019, envoyée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception n° 1A 161 103 5165 9 et réceptionnée le 3 mai 2019 par la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais, par laquelle la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sollicite une validation du prix de cession de 157 000 € H.T.,

Vu le silence gardé par le service France Domaine dans les délais impartis par l'article L1311 - 12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D004-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer, avec Territoires soixante-Deux, sis 2 rue Joseph-Marie Jacquard à Liévin (62800), l'acte de vente portant sur l'ensemble immobilier non bâti situé à Liévin, cadastré section BD numéros 341 et 342, pour une surface totale de 2 864 m² sous réserve d'arpentage, moyennant la somme de 157 000 € HT.

Tous les frais (notaire, géomètre, TVA le cas échéant, etc...) seront à la charge de l'acquéreur.

Le montant de la recette sera versé au budget principal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D005-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D005-DE

C190619_D005

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

Société VOLMA à Harnes
avance remboursable

La société VOLMA, installée à Harnes, est spécialisée dans la conception et la fabrication de panneaux de portes et fenêtres en aluminium et PVC. Elle emploie à ce jour 125 salariés.

Mr Franck Serrure, dirigeant de la société, a mobilisé l'ensemble des acteurs locaux afin d'accompagner un plan de continuation de l'entreprise.

Par délibération du 25 avril dernier, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a approuvé le partenariat avec la Région Hauts de France permettant d'abonder (conformément à l'article L 1511-2 du CGCT) l'aide octroyée par la Région à une entreprise de son territoire, notamment lors de besoin de consolidation financière.

Dans ce cadre, une avance remboursable de 200 000 € de la CALL est proposée pour accompagner le plan de redéploiement de la société VOLMA. Ce soutien intervient parallèlement à celui de la Région qui apporte une aide, également sous forme d'avance remboursable, de 400 000 €.

Cette avance remboursable au taux de 3 % serait d'une durée de 7 ans avec un différé de 2 ans sous réserve du bouclage du plan de financement et de l'homologation par le Tribunal de Commerce d'Arras du plan de continuation (conditions identiques à celles de la Région).

Ce prêt serait décaissé en deux tranches. La première dès le vote du Conseil Communautaire (et la notification de la présente délibération) pour un montant de 150 000 € sous réserve du déblocage des fonds des banques de l'entreprise. La seconde (50 000 €) en 2020 sous réserve que l'apport de l'actionnaire soit converti au capital de la société.

Les modalités de versement, suivi, et remboursement ainsi que les engagements respectifs (notamment celui du maintien des effectifs de l'entreprise) feraient l'objet d'une convention spécifique. Le remboursement serait mensuel par prélèvement automatique.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'accompagner financièrement, dans le cadre d'une intervention conjointe avec le Conseil Régional Hauts de France, le plan de redéploiement présenté par la société VOLMA, en accordant une avance remboursable de 200 000 € aux conditions mentionnées ci-dessus. Cette intervention est permise par l'article L 1511-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne relatif aux aides de minimis.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D005-DE

Autorise le Président à signer, avec la société VOLMA, ou toute autre société s'y substituant, la convention portant sur une avance remboursable, et tous documents et actes juridiques, administratifs et financiers afférents, d'un montant de 200 000 € apportés par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 200 000 € sont prévus au BP 2019 du budget principal sur l'enveloppe 8885.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D006-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D006-DE

C190619_D006

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

Développement du tourisme de mémoire :
Construction d'un espace d'accueil de manifestations touristiques polyvalent à Souchez

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est un territoire de référence sur le tourisme de Mémoire qui dispose de sites de renommée internationale. Avec le Louvre-Lens, les sites de Mémoire présents sur les collines de l'Artois constituent la première source de motivation des clientèles touristiques séjournant sur le territoire.

Cette fréquentation s'est largement renforcée grâce aux investissements publics réalisés ces dernières années et notamment avec les édifications du centre d'Histoire de Souchez et de l'anneau de la Mémoire à Ablain-Saint-Nazaire.

En outre, la croissance de création d'hébergements touristiques de type meublés touristiques et chambres d'hôtes montre bien l'attrait du territoire auprès de la clientèle nationale et internationale.

La caractéristique de ce développement réside dans son positionnement géographique, qui se fait essentiellement dans un secteur périurbain et rural. A ce titre, les communes correspondantes sont régulièrement concernées par l'afflux important de visiteurs dont les besoins d'espaces pour des rassemblements liés à des visites de groupes et des manifestations nationales voire internationales, saturent les équipements locaux.

Pire, le territoire est régulièrement obligé, faute de structures adaptées, de renvoyer des délégations vers d'autres territoires urbains mieux équipés et notamment l'arrageois, ce qui est un frein au développement local.

Devant cette situation et pour poursuivre la dynamique engagée, la ville de Souchez a entrepris de créer un espace d'accueil de manifestations polyvalent. Ce dernier vise à ancrer plus fortement les visiteurs sur la frange Ouest de l'agglomération, de pouvoir y proposer des programmations festives, culturelles et commémoratives, ainsi que l'accueil de groupes scolaires notamment.

Ce projet se situerait route de Carency, avec une surface bâtie de 1 600 m² de plein pied.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin qui fait de l'innovation touristique un axe fort de son projet de territoire, souhaite accompagner la réalisation de cet équipement polyvalent, propice au renforcement de sa notoriété auprès d'une clientèle touristique internationale et au développement de son économie.

Le projet est particulièrement bien perçu par les partenaires (Etat, Région, Département) qui sont disposés à contribuer largement à son financement. Par ailleurs, la ville de Souchez souhaite contribuer à hauteur de 1 000 000 € HT sur le projet (montant intégrant l'acquisition foncière, les études de sol et autres frais annexes).

L'intervention de la CALL se justifie pleinement au regard de la configuration technique et fonctionnelle de cet équipement touristique. Dans ces conditions, le portage prendra la forme d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confiée par la ville de Souchez à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Le coût de cette opération est estimé à 3 256 000 € HT, dont 2 725 000 € HT destinés aux travaux.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D006-DE

La dimension du projet et son rayonnement ont justifié la sollicitation de subvention au titre de la PRADET (Région), dont il est attendu une contribution qui pourrait atteindre 1 500 000 €, de la DETR (Etat) à hauteur de 500 000 € et du Département à hauteur de 600 000 €.

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise :

- le Président à signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage donnée par la Ville de Souchez à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,
- le Président à signer l'avenant pour le transfert du marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un espace d'accueil polyvalent à Souchez, entre la ville de Souchez et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,
- le Président à signer toutes les pièces inhérentes à la mise en œuvre de cette délibération.

Approuve le principe d'une contribution financière de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sur le reste à charge, déduction faite des financements de la commune (à hauteur de 1 000 000 € HT), du Département, de la Région et de l'Etat. « La contribution de la CALL étant, conformément aux articles de lois en vigueur, inférieure ou égale à la part communale.

Dit que les crédits sont prévus au budget supplémentaire 2019 avec la création de l'autorisation de programme « AP 2019 T-SALSOUCH » sur les chapitres 458121 et 458221.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D007-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D007-DE

C190619_D007

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

Convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération de Lens Liévin et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région pour l'accueil d'un accélérateur REV3

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin a mis la Troisième Révolution Industrielle au cœur de son projet de territoire et a été reconnue par la Région Hauts-de-France et la CCI Hauts-de-France comme « territoire démonstrateur Rev3 ».

Le projet de territoire prévoit notamment de faire émerger les initiatives et les entreprises de l'économie circulaire et plus largement, de l'écotransition (économie de matières, recyclage, réemploi des objets et matériaux…).

L'« Accélérateur Rev 3 », porté par la Chambre de commerce et d'Industrie de la Région (CCIR), est un programme destiné à aider les porteurs de projets à se lancer et des jeunes entreprises à prendre leur envol grâce à des parcours d'accompagnement dédiés exclusivement aux acteurs économiques s'engageant dans la troisième révolution industrielle.

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin souhaite accompagner un programme d'accélération « jeune pousse » sur son territoire pour une durée de trois mois, à destination des porteurs de projet et jeunes entreprises de moins de 18 mois.

Le programme d'accompagnement intensif de 3 mois mixe temps collectifs en atelier, individuels et collaboratifs pour la « promo » des jeunes pousses en accélération.

La sélection des projets se fait sur dossier puis entretien de sélection. Sont ciblés les porteurs de projets et jeunes entreprises en phase de démarrage, dont le business model intègre au moins un des piliers de la TRI. L'appel à candidatures sera lancé au deuxième semestre 2019. Le CD2E, partenaire historique de la CALL sur les questions d'éco-transition, est étroitement associé à ce programme à travers la mobilisation de ses ressources.

Le coût total du programme est estimé à 56 000 euros TTC comprenant la promotion de l'accélérateur, le coaching, l'animation locale et réseau, l'expertise et la formation, la prime aux meilleurs start-up.

La CALL est sollicitée à hauteur de 30 000 euros TTC pour financer ce programme.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D007-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'accueillir un « Accélérateur Rev 3 » sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin,

Autorise le Président à signer avec le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région la convention de partenariat jointe à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 30 000 € sont prévus au BP 2019 du budget Action Économique sur l'enveloppe 8240.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D008-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D008-DE

C190619_D008

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier
Octroi de la subvention de la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin - E.R.B.M. 2019 - S.I.A. Habitat - Liévin - Cité des Genettes - 162 logements

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier doit permettre, sur la période 2018 – 2028, d'accélérer la rénovation des cités minières.

Dans la continuité de la volonté affichée dans son Projet de Territoire, la communauté d'Agglomération de Lens – Liévin (C.A.L.L.) accompagne la mise en place opérationnelle de cette politique sur son territoire et souhaite soutenir et promouvoir la rénovation énergétique des logements sur un modèle durable en phase avec la troisième Révolution Industrielle.

Les délibérations des 05 octobre et 18 décembre 2018 définissent le cadre d'intervention financière de la C.A.L.L. qui, pour mémoire est de 8 000 € maximum par logement, se déclinant comme suit :

Conditions d'octroi d'une aide de l'Agglomération au titre Habitat-ERBM	Intégration de la démarche de réhabilitation dans un projet local concerté avec les collectivités, validé par le COPIL et intégré au PPI Travail sur la diversification du peuplement abouti : objectif de vente de 5% du patrimoine existant bâti ou à bâtir
1 - Etiquette énergétique : C	2000 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logement pour l'ensemble de l'opération)	4000 plafonné à 80% du coût engendré
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	2000 €
S'agissant d'un socle de base, il est possible que ces 3 objectifs ne puissent être atteints ou se voir substituer à d'autres dans la limite de 8 000 € par logement sous réserve de validation par le COPIL de la CALL :	
4 - BBC Rénovation 104 kWh/m²an	3 000 € (soit un bonus de 1000 € en sus de l'atteinte de la classe C)
5 - Traitement des abords et façades	2 000 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	2 000 €

Dans ce cadre, la C.A.L.L. a été sollicitée par S.I.A. Habitat dans le cadre de l'opération de rénovation de 162 logements sis Cité des Genettes à Liévin.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D008-DE

La présente demande d'un montant total de 842 000 € se décline comme suit :

C.A.L.L.	Nombre de logts	Montant unitaire de subventions	Montant de la subvention
1 - Etiquette énergétique : C certifié	162	2 000 €	324 000,00 €
2 - Autoproduction d'énergie (équivalence de 1Kwc/ logt pour l'ensemble de l'opération) [Plafonné à 80% du coût engendré]			0,00 €
3 - Clause insertion et/ou formation à 7% ou plus	162	2 000 €	324 000,00 €
4 - BBC Rénovation 80 kWh/m²an	162	1 000 €	162 000,00 €
5 - Traitement des abords et façades			0,00 €
6 - Opérations de restructurations très lourdes (réorganisation lourde du logement)	16	2 000 €	32 000,00 €
TOTAL C.A.L.L.			**842 000,00 €**

Cette demande a été instruite par les services communautaires et a fait l'objet d'une validation par le Comité en charge du pilotage de cette démarche sur le territoire.

Ce montant de 842 000 € constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération qui sera instruite au titre des Aides à la pierre par délégation de l'État.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'octroyer à S.I.A. Habitat une subvention de 842 000 € qui constituera la part de l'E.P.C.I. dans le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de 162 logements sis Cité des Genettes à Liévin dan le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 3 000 000 € sont prévus au budget 2019 sur l'imputation :Budget 01 / Programme SHAB-ERBM / Ligne de crédit 10020

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D009-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D009-DE

C190619_D009

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Autorisation préalable de mise en location : mise en oeuvre expérimentale du dispositif du permis de louer

Afin de lutter plus efficacement contre les situations du mal logement et de l'Hébergement, les articles L.634-1 à L.635-11 du code de la construction et de l'habitation issus des articles 92 et 93 de loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès et un URbanisme Rénové (loi ALUR) ont mis en place de nouveaux outils de lutte contre l'habitat indigne.

Ces dispositions permettent aux établissements publics de coopération intercommunale, compétents en matière d'habitat ou, à défaut, aux communes volontaires, de délimiter des zones soumises à autorisation préalable de mise en location (APML), sur les territoires présentant une proportion importante d'habitat dégradé.

Les objectifs sont multiples :

- Lutter contre l'habitat indigne
- Lutter contre les marchands de sommeil
- Promouvoir la qualité du marché locatif privé

Le décret n°2016-1790 du 19 décembre 2016 relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location définit le régime d'autorisation préalable de mise en location. Il est complété par l'arrêté du 27 mars 2017 qui instaure les formulaires types des deux dispositifs de mise en location.

Un EPCI, ayant la compétence habitat, peut mettre en place ce dispositif avec une ou plusieurs communes volontaires, sur des zones d'habitat dégradé préalablement ciblées par les communes, pour des logements locatifs privés. Ces périmètres sont délimités au regard de l'objectif de lutte contre l'habitat indigne et en cohérence avec le programme local de l'habitat en vigueur et du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

Suite à des réunions entre la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) et les communes intéressées par la mise en place de ce dispositif sur leur territoire, il a été décidé de lancer une expérimentation uniquement sur l'autorisation préalable de mise en location.

C'est donc à la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, compétente en matière d'habitat, qu'il revient de mettre en place ce dispositif et d'accorder ou de refuser la mise en location du logement.

Les décrets d'application précisent que l'entrée en vigueur de ce dispositif doit se faire sous un délai minimal de 6 mois, après la publication de la délibération communautaire.

Ce délai permettra notamment de lancer une communication massive auprès des propriétaires bailleurs et de préparer le processus d'instruction des demandes.

Dans un premier temps, il apparaît souhaitable d'expérimenter le dispositif de l'autorisation de demande de mise en location et d'en apprécier les difficultés et les avantages avant d'envisager une généralisation.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D009-DE

Cette expérimentation passera par la conclusion d'un accord-cadre à bons de commandes d'un montant maximum de 500 000 € HT pour une durée de deux ans dans le cadre d'un groupement de commandes. L'accord-cadre sera passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Il est, par ailleurs, précisé que la CALL assumera les fonctions de coordonnateur dudit groupement et que la Commission d'appel d'offres de la CALL sera compétente.

Au vu de leur engagement sur la thématique et la mise en place de ce dispositif, 13 communes se sont portées volontaires pour l'expérimentation sur des périmètres définis et repris en annexe de la délibération. En cas de modification des périmètres, de l'instauration de nouveaux périmètres ou de l'élargissement de l'expérimentation à d'autres communes, il conviendra de délibérer de nouveau.

Il s'agit de : Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Estevelles, Eleu-dit-Leauwette, Lens, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Méricourt, Sains-en-Gohelle et Sallaumines.

Ainsi, à compter des 6 mois après la date de publication de la délibération cadre, tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location situé dans les secteurs prédéfinis sur les territoires des communes ciblées ci-dessus, devra déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location de son logement. Il le fera auprès de la commune où se situe son immeuble soit directement, soit par voie électronique ou postale. Les dossiers seront envoyés à l'EPCI qui assurera le relais avec l'opérateur en charge de la visite du logement, s'il y a lieu, et la procédure de décision.

Il est précisé que la mise en œuvre du permis de louer nécessitera le recrutement d'un agent au sein des services communautaires.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la mise en œuvre du régime d'autorisation préalable de mise en location à titre expérimental, à compter du 1er janvier 2020 pour une durée de deux ans sur les secteurs ciblés des communes de : Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Estevelles, Eleu-dit-Leauwette, Lens, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Méricourt, Sains-en-Gohelle et Sallaumines.

Autorise le Président à signer la convention de groupement de commandes ci-annexée afin de lancer les procédures d'achat liées à la mise en œuvre de ce dispositif ;

Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants .

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D010-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D010-DE

C190619_D010

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Achat groupé d'énergie - adhésion au Pôle SYNEO

Le Pôle Synéo propose à ses adhérents:

- d'une part de les inscrire dans une démarche globale visant à permettre aux habitants de réduire la facture d'énergie, par le biais d'un «achat groupé» en partenariat avec une entreprise spécialisée dans le courtage en énergie.
- D'autre part de sensibiliser la population aux actions de maîtrise de la consommation d'énergie.

En l'espèce l'accompagnement de Synéo consiste à :

- étudier les profils énergétiques des ménages sur le territoire.
- aider à la rédaction d'un CCTP pour qu'un courtier puisse négocier un tarif auprès des fournisseurs d'accès et le rendre disponible aux habitants.
- mettre en place une démarche d'information, de sensibilisation et de communication auprès des habitants
- dématérialiser la souscription.

L'adhésion au Pôle Synéo représente un coût de 3 000 euros pour la CALL.

Les communes ont également la possibilité d'adhérer à cet organisme, étant précisé que le montant de la cotisation varie selon le nombre d'habitants.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :

- Signer la convention d'adhésion au Pôle Synéo.

- Prendre les engagements juridiques et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 3000 euros sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget/Fonctionnement/Ligne de crédit 01 / fonctionnement/ 3829

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D011-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D011-DE

C190619_D011

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Aire de grand passage: fixation du tarif applicable et adoption du règlement intérieur

Par délibération en date du 25 avril dernier, le Conseil Communautaire a acté la création d'une aire de grand passage provisoire sur la commune de Billy-Montigny.

Cette création permet à la collectivité d'être en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2012-2018.

Cette aire de grand passage est réalisée conjointement par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. Cette aire est mise en place à titre provisoire pour une durée de deux ans ferme, reconductible une année de manière expresse.

Conformément aux dispositions du décret n°2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage, il est proposé, dans le cadre de la gestion de cet équipement, l'application d'un règlement intérieur et de la convention d'occupation de l'aire, ainsi que la fixation des tarifs correspondants.

Le stationnement des groupes de gens du voyage sur l'aire de grand passage sera régi par un règlement intérieur propre à cet équipement.

Une convention d'occupation temporaire sera conclue entre l'établissement public intercommunal et chaque groupe de voyageur, via son responsable.

Les tarifs suivants sont applicables à compter de la mise en service de l'équipement :

- Droit de stationnement : Forfait hebdomadaire de 15 €/famille comprenant le droit de stationnement, l'eau et l'électricité, ainsi que la collecte des déchets ménagers. Le terme famille correspond à une caravane utilisée comme lieu de vie, notamment pour les caravanes double essieu ou camping-car.

- un dépôt de garantie d'un montant de 700 €, en numéraires uniquement, pour l'ensemble du groupe et quelle que soit sa taille

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D011-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer le règlement intérieur applicable à l'aire de grand passage.

Fixe les tarifs suivants :

- Forfait hebdomadaire de 15 €/famille comprenant le droit de stationnement, l'eau et l'électricité, ainsi que la collecte des déchets ménagers,
- un dépôt de garantie d'un montant de 700 €, pour l'ensemble du groupe, quelle que soit sa taille.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D012-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D012-DE

C190619_D012

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Loos-en-Gohelle : Base du 11/19 - Régularisation d'une convention d'occupation précaire au profit du CPIE "Chaîne des Terrils" dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de jardin de démonstration zéro phyto

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) « Chaîne des Terrils », association qui développe des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et au développement, souhaiterait mettre en place, sur une parcelle d'environ 15 m² située à proximité immédiate de ses bureaux, un projet de jardin de démonstration zéro phyto et autres méthodes de jardinage alternatif : paillage, compostage,….

Cet espace, situé Base du 11/19 à Loos-en-Gohelle, n'a pas de vocation particulière et fait partie du patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Il pourrait être mis à disposition de l'association pour une année test à compter du 1er juillet 2019.

Pour ce faire, il convient de signer avec le CPIE « Chaîne des Terrils » une convention d'occupation précaire dudit bien.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet mis en œuvre par le CPIE « Chaîne des Terrils », cette mise à disposition pourrait être consentie à titre gratuit.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne subdéléguée, à signer, avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) « Chaîne des Terrils » dont le siège est situé Base du 11/19 - rue Léon Blum à Loos-en-Gohelle (62750), la convention d'occupation précaire relative à la parcelle référencée section AI n°65p (15 m² environ) au cadastre de la ville de Loos-en-Gohelle dans le cadre de la mise en œuvre d'un jardin de démonstration zéro phyto et autres méthodes de jardinage alternatif.

Ladite occupation précaire sera consentie à compter du 1er juillet 2019, pour une durée d'un an, à titre gratuit.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D013-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D013-DE

C190619_D013

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Avis sur le projet de SRADDET arrêté par la Région des Hauts de France

Compétente en matière d'aménagement durable et de transports aux termes de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, la Région est désormais chargée d'élaborer un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

En qualité de Personne Publique Associée et conformément à l'article L4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, la CALL est invitée à émettre un avis (à défaut réputé favorable) sur ce document de planification, préalablement à enquête publique, et avant le 15 juillet 2019.

Le SRADDET organise la stratégie régionale d'aménagement du territoire à horizon 2030 et 2050, par des objectifs et des règles se rapportant, outre les domaines obligatoires du Code de l'Urbanisme, aux problématiques locales spécifiques (dont la reconversion de l'ex Bassin Minier). Il rassemble pour la première fois des enjeux thématiques comme les transports, l'inter-modalité, la biodiversité, le climat, l'air, l'énergie, les déchets ou encore le numérique.

Ce Schéma est prescriptif : les SCOT, Plans Locaux d'Urbanisme, Plan de Déplacements Urbains (PDU) et Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)) de notre territoire devront être compatibles avec son fascicule réglementaire et prendre en compte ses objectifs, à compter de leur 1ère mise en révision suivant son approbation (prévue au 1er semestre 2020).

Il s'articule autour de 3 grandes orientations en continuité des politiques régionales environnementales, économiques et sociales :

- « Une ouverture maîtrisée, une région mieux connectée » : renforcer l'attractivité du territoire, valoriser les opportunités de développement liées au positionnement géographique, favoriser l'ouverture et développer les connexions (hub logistique « structuré et organisé », effort de transition énergétique…),

- « Une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré du territoire » notamment en intégrant les territoires en reconversion et/ou en mutation dans les dynamiques de développement (dont l'ex Bassin Minier) : par l'attractivité des centres villes et centres bourgs, les aménagements innovants, l'inter-modalité ….

- « Un quotidien réinventé, s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue » : par la proximité des services et développement de nouveaux usages, l'offre de logement de qualité, l'autonomie alimentaire, l'offre de nature dans les aménagements.

La nouveauté réside dans l'objectif affiché de centralités plus affirmées, développant une offre urbaine enrichie (propice notamment à l'essor des filières d'excellence). Ainsi la CALL est-elle invitée à consolider sa stratégie de résilience sur ce modèle urbain, à la faveur notamment du programme de rénovation des cités minières porté dans l'ERBM.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D013-DE

Or, ce modèle urbain diffère nettement de celui de l' « archipel urbain » du projet de territoire communautaire, et certaines imprécisions – sur la consommation foncière ou l'habitat-, ou choix stratégiques (le « hub logistique »), nécessitent des précisions voire des ajustements aux spécificités locales.

Dans cette perspective, 6 problématiques essentielles ressortent :

- Organisation territoriale : reconnaître le positionnement de la CALL au sein d'un troisième « Pôle régional », à savoir le Pôle Métropolitain de l'Artois, bassin de vie caractérisé par sa continuité (urbaine, socio-économique….), ses spécificités historiques et sa dynamique résiliente, traduite par une politique d'aménagement volontariste.

- Habitat : prendre en compte le desserrement des ménages et le besoin de renouvellement du parc, pour affiner l'objectif en fonction du marché local (actuellement estimé de 23 500 à 25 000 logements à l'échelle régionale).

- Artificialisation des sols : préciser la répartition de consommation foncière entre les SCOT, au vu de l'objectif de division par 2, à l'horizon 2030, de la dynamique observée entre 2003 et 2012 (soit 750 ha/an à l'échelle régionale) et par 3 à l'horizon 2050 (500 ha/an), en réponse à la stratégie de développement communautaire et dans un objectif de réciprocité.

- Mobilités : nécessité de mieux traiter la question du Réseau Express Régional et de sa desserte du bassin minier et plus largement des nouvelles formes de mobilité entre le territoire du PMA et celui de la métropole lilloise au regard de la congestion des principaux axes routiers déjà très importante et véritable handicap pour le développement du territoire

- Développement économique : expliciter la vision prospective à 10/15 ans de la filière logistique mise en avant dans le SRADDET et intégrer les stratégies territoriales de développement de nouvelles filières et clusters, diversifiant l'activité économique locale.

- Renforcement du volet environnemental au vu des vulnérabilités spécifiques de l'ancien Bassin Minier et de sa politique volontariste en la matière (Chaîne des Parcs, Système Alimentaire Territorial, préservation des ressources, transition énergétique et écologique…).

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D013-DE

De plus, à la lecture du rapport de présentation et notamment l'exposé de la vision régionale, la Ville de Lens, dans sa fonction régionale de porte d'entrée, est définie comme un « pôle secondaire à valoriser », alors qu'elle doit être reconnue dans cette fonction comme un « pôle intermédiaire à conforter », tenant compte des stratégies économiques et urbaines engagées.

Au vu de ces éléments, il est proposé d'émettre un avis favorable sur cet arrêt de projet de SRADDET, assorti des observations sus-relatées.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Emet un avis favorable au projet de SRADDET arrêté par la Région Hauts-de-France en date du 31 Janvier 2019, assorti des observations sus-relatées.

Autorise le Président à notifier cet avis à la Région à signer tous documents afférents.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D014-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D014-DE

C190619_D014

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en matière d'élimination des déchets ménagers 2018

Conformément aux dispositions de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin doit présenter chaque année, à son assemblée, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers. Le rapport est présenté au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice concerné, il est destiné à l'information des usagers,

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 précise le cadre d'établissement de ce rapport concernant la collecte et l'élimination des déchets. La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a instauré de nouvelles dispositions en inscrivant cette obligation dans le cadre L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport annuel 2018 est annexé à la présente délibération. Il fournit les indicateurs techniques et financiers pour l'ensemble des opérations de collecte et de traitement, réalisées en 2018.

En application des articles L.2224-5 et 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 29/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets portant sur l'exercice 2018.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D015-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D015-DE

C190619_D015

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Lys
Renouvellement des représentants de la C.A.L.L.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est situé pour partie sur le bassin versant du S.A.G.E. de la Lys dont la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) est l'instance décisionnaire et délibérative. La C.L.E. regroupe les représentants des collectivités, des usagers et de l'État et est chargée d'élaborer, de garantir la bonne mise en œuvre et de réviser le S.A.G.E..

Le SYMSAGEL a engagé une modification de ses statuts, approuvée par arrêtés du 2 novembre 2018 par Monsieur le Préfet de Région et par Monsieur le Préfet de Département.

Cette modification amène la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à se positionner sur la désignation de nouveaux délégués à savoir 3 délégués titulaires et un délégué suppléant.

Par ailleurs, le SYMSAGEL propose le portage de travaux de réalisation, de restauration et d'entretien, à travers différentes options et le transfert d'une ou plusieurs compétences.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve de ne retenir aucune option et de ne transférer aucune compétence optionnelle.

Désigne en qualité de délégués de la CALL :

Titulaires :

- Monsieur Alain SZABO,
- Monsieur Alain LHERBIER,
- Monsieur Jean-Pierre BLANCART,

Suppléant :

- Monsieur Alain BAVAY,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D016-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D016-DE

C190619_D016

COHESION TERRITORIALE

Recrutement d'un Coordonnateur Atelier Santé Ville (ASV)

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin se caractérise par son héritage minier, des indicateurs socio-économiques défavorables, un maillage d'offre de soins perfectible et une population précaire aux indicateurs de santé dégradés et très rarement active en matière de santé.

Dès Janvier 2019, une mission d'étude de faisabilité été confiée au cabinet d'étude LH Conseil dont les conclusions ont été présentées en Avril 2019. Cette étude conclut notamment sur l'aspect primordial de la mise en place d'un Atelier Santé Ville et de la désignation d'un Coordonnateur dédié à l'animation de la démarche. Le coordonnateur Atelier Santé Ville participe à une mission de service public.

Sous l'autorité du Chef de service Politique de la Ville et après cette première phase d'étude, le coordonnateur devra piloter le mise en œuvre opérationnelle de l'Atelier Santé Ville.

L'approche innovante des Ateliers Santé Ville est en grande partie fondée sur la transversalité et sa capacité à promouvoir des actions de santé intersectorielles. A cette fin, le coordonnateur Atelier Santé Ville a pour missions de :

- piloter, animer et coordonner la stratégie partenariale ;
- organiser la mobilisation et la coordination des acteurs du territoire ;
- mettre en œuvre une approche intégrée et transversale qui favorise l'identification et la compréhension des déterminants de santé ;
- assurer l'appui méthodologique et l'ingénierie du projet auprès des acteurs locaux et des porteurs de projet ;
- développer la participation active des habitants ;
- assurer une veille de l'état du territoire en matière de santé.

Le montant du poste, sur la base d'un équivalent temps plein s'élève à 40 000 euros, cofinancé à hauteur de 50 % par l'État dans le cadre des crédits de la Politique de la Ville.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D016-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe du recours à un Coordonnateur Atelier Santé Ville,

Autorise le Président à recruter un Coordonnateur Atelier Santé Ville, et solliciter les subventions correspondantes ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D017-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D017-DE

C190619_D017

COHESION TERRITORIALE

Association Pour la Solidarité Active du Pas-de-Calais (APSA) - Soutien financier pour l'embauche d'un Adulte Relais Médiateur Santé (ARMS)

L'Association pour la Solidarité Active du Pas-de Calais (APSA) lutte contre toutes les formes d'exclusions, sur l'arrondissement de Lens. Dans ce cadre, elle gère un ensemble d'établissements d'hébergement ou de logement adapté relevant des dispositifs d'Accueil – Hébergement – Insertion.

L'association prend en charge et accompagne des personnes en grande précarité sociale, faisant face à de grosses problématiques médicales et d'insertion. Le public accueilli présente les caractéristiques suivantes :

- les personnes dont les parcours de vie sont faits de ruptures (affectives, familiales, sociales professionnelles) ayant entraînés une perte de confiance en elles, en leurs compétences et pour qui la santé n'est plus une priorité depuis longtemps,
- les personnes en grande souffrance psychologique ou nécessitant une intervention de type psychiatrique,
- les personnes ne parvenant pas à s'inscrire dans une démarche de soins pourtant nécessaire pour des affections somatiques, psychosomatiques ou psychiatriques,
- les personnes avec une ou des problématiques de dépendance alcool, produits illicites et leurs conséquences sur la santé,
- les personnes ayant des problématiques de santé diverses, parfois chroniques, méconnues et /ou non traitées, notamment dûes à leurs conditions précaires de survie.

Le recours aux soins a été négligé de longue date par ce public.

L'APSA a sollicité un soutien financier de 3624 euros pour couvrir les frais de fonctionnement liés à l'activité d'un Adulte Relais Médiateur Santé (ARMS) qui aura pour missions de :

- promouvoir la santé,
- favoriser l'accès aux droits et aux soins des usagers,
- participer aux réunions institutionnelles et partenariales en lien avec son cadre de mission (Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville et Conseils Citoyens).

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D017-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe de verser un soutien financer d'un montant de 3642 euros à l'APSA pour couvrir les frais de fonctionnement liés à l'activité d'un Adulte Relais Médiateur Santé.

Autorise le Président à signer la convention d'exécution à venir, ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 3642 euros sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/3829 Subventions Allouées dans la cadre de la Politique de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D018-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D018-DE

C190619_D018

COHESION TERRITORIALE

Contrat Local de Santé 2019-2023

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin se caractérise par son héritage minier, des indicateurs socio-économiques défavorables, un maillage d'offre de soins perfectible et une population précaire aux indicateurs de santé dégradés et très rarement active en matière de santé.

Ces données ont amené le Conseil Communautaire à adopter le 19 décembre 2017 une motion relative à l'organisation du système de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Une charte partenariale préalable à la signature du Contrat Local de Santé a été signée en Janvier 2019 par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Celle-ci a permis d'acter l'engagement des 2 parties dans un travail partagé visant à la construction du Contrat Local de Santé sur le territoire.

Une convention pluriannuelle relative au financement de la coordination, mise en œuvre et suivi, évaluation du Contrat Local de Santé a ensuite été signée en Mai 2019 par la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

L'objectif du Contrat Local de Santé est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en conjuguant au mieux les politiques de santé publique.

Le Contrat Local de Santé ci-annexé sera signé par le/la représentant(e) de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe de signer avec l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et différents partenaires, le Contrat Local de Santé de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin,

Autorise le Président à signer le Contrat Local de Santé ci-annexé, et solliciter les subventions correspondantes ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D019-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D019-DE

C190619_D019

COHESION TERRITORIALE

Equipements aquatiques et apprentissage de la natation
Intervention de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dans le cadre d'un Plan Piscines pluriannuel - Délibération cadre

La communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est un territoire carencé en termes d'équipements nautiques, en effet il souffre d'un déficit important de plan d'eau qui s'est considérablement aggravé depuis la fermeture de la piscine de Lens. 2900 m2 de plan d'eau couverts supplémentaires seraient nécessaires pour bénéficier d'un taux d'équipement correct (200m2 pour 10 000 habitants) et répondre de manière satisfaisante aux besoins de la population.

Dans ce contexte, l'accès des scolaires aux équipements aquatiques devient difficile ainsi que la satisfaction des usagers sportifs et loisirs.

Face à ce premier constat les élus communautaires ont décidé par délibération du 20 février 2018 de se préoccuper de cette problématique en vue d'élaborer un plan piscines. En effet, il s'agit dans ce domaine d'apporter une satisfaction aux habitants.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération a dressé la situation technique des équipements du territoire, a recueilli l'avis de la population et des associations sur les attentes, a identifié les projets des communes et a établi les préconisations sur lesquelles elle pourrait s'engager pour soutenir en fonctionnement et en investissement la qualité des surfaces aquatiques et l'apprentissage de la natation à travers un triple enjeu :

- favoriser l'égal accès des scolaires à l'apprentissage de la natation pour corriger d'éventuelles disparités sociales. Cet enjeu est une priorité pour la Communauté d'Agglomération ;
- développer la pratique sportive à l'échelle de l'agglomération et contribuer au rayonnement du territoire;
- répondre aux besoins des habitants en proposant une offre diversifiée et un accès équitable aux équipements, tenant compte des critères de mobilités urbaines.

Par ailleurs, le plan piscines doit permettre une amélioration significative du niveau de performance environnementale des équipements et veiller aux économies sur les coûts de fonctionnement et enfin contribuer au rayonnement du territoire notamment par la possibilité d'y développer les compétitions, facteur d'émulation pour les jeunes issus du territoire.

Afin de permettre la réalisation de ce plan piscines, le premier principe consiste à créer un fonds spécifique doté de 25 millions d'euros HT sur 10 ans en investissement affecté aux projets d'équipements aquatiques du territoire, jusqu'à ce que le territoire soit équipé des surfaces de plans d'eau couverts publics nécessaires (de l'ordre de 5000m²).

A titre indicatif, les projets recensés sont :

- La création d'un projet à vocation sportive prioritaire à Lens en remplacement de la piscine aujourd'hui fermée,
- La rénovation extension de la piscine de Liévin,
- La réhabilitation complète de la piscine de Bully-les-Mines,
- La reconstruction et extension des piscines de Harnes et d'Avion,
- L'amélioration extension de la piscine de Billy-Montigny,
- La création d'une piscine à Mazingarbe et Vimy,

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D019-DE

Le second grand principe consiste à soutenir dès la rentrée scolaire 2019/2020, l'apprentissage de natation par une aide au fonctionnement visant pour objectif à ce que l'ensemble des enfants du territoire sache nager avant l'entrée en sixième.

Les modalités arrêtées sont détaillées dans un règlement d'intervention joint en annexe 1 de la présente délibération,

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Valide la mise en œuvre d'un spécifique fonds de la Communauté d'Agglomération, dit « Fonds Plan Piscines Lens-Liévin Agglo » doté en investissement sur 10 ans permettant la réhabilitation, la création et l'extension de complexes nautiques publics sur le territoire afin de l'équiper des surfaces de plans d'eau couverts publics nécessaires (de l'ordre de 5000 m²) et d'autre part de soutenir l'apprentissage de la natation par une aide au fonctionnement,

Valide le règlement d'intervention du Plan Piscines de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin correspondant,

Autorise le Président à mettre en œuvre le règlement d'intervention du Plan Piscines de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Autorise le Président à instruire les demandes de financement présentées par les maîtrises d'ouvrages en application dudit règlement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D020-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D020-DE

C190619_D020

COHESION TERRITORIALE

Construction d'un centre aquatique : Mandat de maîtrise d'ouvrage - Détermination de la procédure de passation et modalités d'indemnisation des candidats - Autorisation de signatures

Le territoire de la CALL dispose de 5 complexes nautiques pour une surface aquatique existante totale de 2080 m², partant d'un taux d'équipement recommandé de 0,02 m² de bassin par habitant pour satisfaire les besoins d'un territoire, il manque plus de 2 900 m² de bassins sur l'Agglomération de Lens-Liévin.

Devant cette situation particulièrement tendue qui provoque la saturation des équipements existants et la fuite de la population vers des équipements d'agglomération voisine, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, conformément aux conclusions de son plan piscines, souhaite accompagner la réalisation d'un centre aquatique structurant pour le territoire, dédié à l'apprentissage de la natation et au développement des clubs nautiques.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'excellence sportive le Conseil régional pourrait apporter un financement exceptionnel, sous réserve d'un portage par la Communauté d'Agglomération.

L'intervention de cette dernière se justifie pleinement au regard de la configuration technique et fonctionnelle de cet équipement sportif majeur pour le territoire qui disposera d'un potentiel et d'une attractivité pour toute l'agglomération et au-delà. Dans ces conditions, le portage prendra la forme d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confiée par la ville de Lens à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. La gestion ultérieure de cet équipement reviendra à la ville.

Il est projeté que le futur équipement, dont la superficie serait d'environ 10 500 m², se situe à proximité du Stade Bollaert-Delelis, au centre de l'agglomération et en connexion directe avec le réseau de bus à haut niveau de service (BHNS).

Afin de réaliser cet équipement, il est proposé de conclure, sur la base d'un mandat de maîtrise d'ouvrage confié par la Ville de Lens à la CALL, un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L 2171-3 du code de la commande publique (CCP). Le marché sera passé selon la procédure de dialogue compétitif en application de l'article L. 2124-4 du CCP. Le choix en faveur d'un marché public global de performance et le recours au dialogue compétitif permettront d'assurer un très haut niveau de performance énergétique contribuant ainsi à la maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'équipement.

Le montant global de ce marché est estimé, sur la base du préprogramme, à 35 M€ HT (valeur mai 2019, hors aléas). Par ailleurs, il est prévu, en prestation supplémentaire éventuelle (PSE), de réaliser une fosse à plonger (d'une profondeur de 6m). Le coût global de cette PSE est estimé à 2,5 M€ HT (valeur mai 2019). Ces montants sont prévisionnels.

La durée prévisionnelle du MGP sera 180 mois maximum, tranche optionnelle comprise, à compter de sa date de notification.

Conformément aux règles établies dans le Plan Piscines communautaire, la CALL contribuera au maximum à 33% du coût éligible. Cette part s'entend en montant HT et intègre tous les coûts inhérents à la réalisation du projet. La ville de Lens contribuera au minimum à part égale de la CALL, sur le montant restant à charge, après déduction des autres financements obtenus. Il est par ailleurs attendu un soutien financier substantiel du Conseil Régional ainsi que du Conseil Départemental et de l'État. La contribution de la Région est par ailleurs subordonnée à la dimension et au rayonnement communautaire de cet équipement.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D020-DE

Une fois réalisé l'équipement sera géré par la ville.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 28/05/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide :

- d'autoriser la signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage donnée par la Ville de Lens à la CALL,
- de valider le principe de la contribution financière de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, à hauteur de 33 % maximum du coût de réalisation subventionnable, conformément aux règles établies dans le Plan Piscines communautaire adopté le 19 juin 2019,
- de déterminer le montant de la prime attribuée aux candidats admis à participer au dialogue et non retenus à l'issue de l'intégralité de la procédure à 190 000 € HT,
- d'autoriser le Président à signer le marché global de performance,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant pour le transfert du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la conception, la construction et l'exploitation technique d'un équipement nautique à Lens, entre la ville de Lens et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

C190619_D021

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Modifications apportées à la délibération concernant la mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujetions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Afin de prendre en compte les situations particulières des agents, il est proposé de modifier la délibération prise lors du Conseil communautaire du 19 décembre 2017 qui instaurait un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujetions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Pour mémoire, le RIFSEEP a notamment pour finalité de :

- Simplifier et clarifier les régimes indemnitaires existant,
- Favoriser l'équité par la cohérence entre le système de rémunération et la réalité des fonctions exercées,
- Valoriser le parcours professionnel des agents en promouvant l'approfondissement des compétences et la diversification des connaissances,
- Susciter l'engagement des agents au service de la réussite des projets de la collectivité, au bénéfice du service public.

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale.

Il se compose :

- D'une part obligatoire : l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE),
- D'une part facultative : un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA), basé sur l'entretien professionnel.

I. BENEFICIAIRES

Le régime indemnitaire sera appliqué à l'ensemble des agents de la collectivité, titulaires, stagiaires ou contractuels, qu'ils exercent à temps complet, temps non complet ou temps partiel.

II. DETERMINATION DES GROUPES DE FONCTIONS ET DES MONTANTS PLAFONDS

La mise en œuvre du RIFSEEP repose sur la répartition des postes selon plusieurs groupes de fonctions, suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés, sans lien direct avec les grades des intéressés. Au sein de la collectivité, 11 groupes de fonctions ont été identifiés :

- 5 groupes de fonctions pour les cadres d'emplois relevant de la catégorie A,
- 3 groupes de fonctions pour les cadres d'emplois relevant de la catégorie B,
- 3 groupes de fonctions pour les cadres d'emplois relevant de la catégorie C,

La répartition des postes est réalisée par l'administration, au regard des 3 critères professionnels suivants :

- Les fonctions et l'encadrement, à l'examen des responsabilités, du niveau d'encadrement éventuel et du niveau d'influence du poste sur les orientations stratégiques de la collectivité,

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

- La technique, à l'examen de la technicité du poste, de son niveau d'autonomie et de sa diversité, en termes de missions, de domaines d'intervention ou de compétences et connaissances requises,
- Les sujétions, à l'examen des relations, de la flexibilité et du niveau d'exposition du poste.

Concernant la prise en compte de l'expérience professionnelle dans la part liée à la fonction qui repose notamment sur l'élargissement des compétences, l'approfondissement des savoirs, la consolidation des connaissances pratiques assimilées sur un poste, il est proposé de retenir les critères suivants :

- La capacité à exploiter l'expérience acquise quelle que soit son ancienneté
- Les compétences professionnelles et techniques
- La capacité d'encadrement
- La variable d'ajustement pour régler des situations d'adaptation de la rémunération aux fonctions exercées lorsque la promotion ou l'avancement n'est pas possible (dans le cadre appliqué des distorsions de fonctions)
- La variable d'ajustement lors des recrutements d'où une possibilité de recrutements de personnels dans des domaines spécifiques où les candidatures sont limitées.

Chaque part du RIFSEEP (IFSE et CIA) correspond à un montant fixé dans la limite maximale des plafonds réglementaires mentionnés dans la présente délibération et applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

Ces montants plafonds évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

Les montants sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du temps de travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

Le montant annuel attribué individuellement pour chacune des 2 parts du RIFSEEP est fixé par arrêté de l'autorité territoriale, dans le cadre des plafonds applicables aux fonctionnaires de l'Etat pour l'IFSE et le CIA.

Ces plafonds annuels réglementaires sont ceux retenus par la collectivité. Leurs montants sont aujourd'hui les suivants pour chacun des groupes de fonction :

• **Pour la filière administrative** :

Catégorie A : Cadre d'emploi des Attachés territoriaux			
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
A 1	Direction Générale (DGS, DGA, DGST, Directeur de cabinet)	36 210 €	6 390 €
A2	Directeur	32 130 €	5 670 €
A3	Chef de Service	25 500 €	4 500 €
A4	Chef de Bureau, Responsable d'équipe	20 400 €	3 600 €
A5	Chargé de mission	20 400 €	3 600 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

Source : Arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les attachés territoriaux.

Catégorie B : Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux			
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
B1	Responsable d'équipe (Chef de Bureau, Responsable)	17 480 €	2 380 €
B2	Coordinateur, Référent Technique	16 015 €	2 185 €
B3	Poste d'instruction	14 650 €	1 995 €

Source : Arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des secrétaires administratifs des administrations d'Etat dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les rédacteurs territoriaux.

Catégorie C : Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs territoriaux			
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
C1	Encadrement d'équipe, référent	11 340 €	1 260 €
C2	Gestionnaire, agent administratif qualifié	10 800 €	1 200 €
C3	Agent d'exécution	10 800 €	1 200 €

Source : Arrêtés du 20 mai 2014 et du 26 novembre 2014 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des adjoints administratifs des administrations dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints administratifs territoriaux.

• **Pour la filière technique :**

Catégorie B : Cadre d'emploi des Techniciens territoriaux			
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
B1	Responsable d'équipe (Chef de Bureau, Responsable)	11 880 €	1 620 €
B2	Coordinateur, Référent technique	11 090 €	1 510 €
B3	Poste d'instruction	10 300 €	1 400 €

Source : Arrêté du 30 décembre 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 au corps des techniciens supérieurs du développement durable dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les techniciens territoriaux.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

Catégorie C : Cadre d'emplois des Adjoints techniques incluant les Agents de Maîtrise				
		IFSE : plafonds réglementaires		
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	Logé	CIA : plafonds réglementaires
C1	Encadrement d'équipe, référent	11 340 €	7 090 €	1260 €
C2	Gestionnaire, agent technique qualifié	10 800 €	6 750 €	1200 €
C3	Agent d'exécution	10 800 €	6 750 €	1200 €

Source : Arrêté du 16 juin 2017 pris pour l'application aux corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

• **Pour la filière animation :**

Catégorie B : Cadre d'emploi des Animateurs territoriaux			
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
B1	Responsable d'équipe	17 480 €	2 380 €
B2	Coordinateur	16 015 €	2 185 €
B3	Animateur	14 650 €	1 995 €

Source : Arrêtés du 19 mars 2015 et du 17 décembre 2015 pris pour l'application du décret n°2014-513 aux corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer (préfectures) dont le régime indemnitaire est pris en référence pour le cadre d'emploi Animateur.

NB : à la date d'envoi du présent projet, les arrêtés concernant les cadres d'emplois des Ingénieurs territoriaux n'ont pas encore été publiés. Les agents de ces cadres d'emplois, qui ont vocation à voir eux aussi leur régime indemnitaire transposé dans le cadre du RIFSEEP, seront intégrés dans les mêmes conditions de manière automatique dès la parution des arrêtés les concernant.

III. MODULATIONS INDIVIDUELLES

• **La part fonctionnelle (IFSE)**

La part fonctionnelle peut varier selon le niveau de responsabilité, le niveau d'expertise ou les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions. L'IFSE est composé de deux composantes : d'une part une composante liée à la fonction, qui est indépendante de la personne qui occupe le poste ; d'autre part une composante liée à l'individu eu égard à son expérience professionnelle.

Le montant individuel est lié au rattachement de l'emploi occupé par l'agent à l'un des groupes de fonctions. Il sera en outre tenu compte de l'expérience professionnelle, à l'appréciation de l'autorité

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

territoriale, ainsi que d'une révision annuelle de la part correspondante sur la base de l'entretien d'évaluation professionnelle.

Le montant annuel attribué à l'agent fera l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions,
- au moins tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent (approfondissement de sa connaissance de l'environnement de travail et des procédures, l'amélioration des savoirs techniques et de leur utilisation, ...),
- en cas de changement de grade à la suite d'une promotion.

La part fonctionnelle de la prime sera versée mensuellement sur la base d'un douzième du montant annuel individuel attribué.

Le versement de la gratification « treizième mois » qui est désormais individualisée sera versée mensuellement. Cette part évoluera pour chacun des agents au même rythme que son traitement.

• **La part liée à l'engagement professionnel et la manière de servir (CIA)**

Il est précisé que la mise en place de ce complément n'est pas obligatoire. Le principe du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Il est proposé d'attribuer individuellement aux agents, à compter de l'exercice 2018, un coefficient de prime qui pourra varier de 0% à 100% du plafond réglementaire applicable.

Ces montants ne sont pas reconductibles automatiquement d'une année sur l'autre.

Ce pourcentage est apprécié notamment à partir des résultats de l'entretien professionnel, selon les critères appliqués au sein de la collectivité dans le cadre défini par le Décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 et plus particulièrement en fonction des objectifs fixés ou validés par l'Autorité Territoriale.

Le CIA fera l'objet d'un versement annuel, en cohérence avec le processus d'entretien professionnel.

IV. TRANSITION ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE

Il est précisé que l'IFSE et le CIA sont exclusifs de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir.

Il est rappelé que pour l'année 2017 la délibération du 13 décembre 2016 prévoyait que : « Par analogie avec l'article 6 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014, il est décidé que, lors de la première application des dispositions prévues dans la présente délibération, soit pour l'année civile 2017, le montant indemnitaire mensuel perçu par l'agent au titre du ou des régimes indemnitaires liés aux fonctions exercées ou au grade détenu et, le cas échéant, aux résultats, à l'exception de tout versement à caractère exceptionnel, est au moins garanti au titre de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE). Il pourra être revu en cas de changement de fonctions de l'agent. »

Pour l'application des présentes dispositions le dispositif existant en 2017 perdurera jusqu'au rendu et l'analyse de chacun des entretiens d'évaluation professionnelle, ainsi que de la rencontre avec chaque directeur et au plus tard au 1er septembre 2018.

V. REGLES DE CUMUL DU REGIME INDEMNITAIRE : EXCLUSIVITE

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions. L'IFSE est en revanche cumulable avec :

- L'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (frais de déplacement),
- Les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (GIPA),
- Les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes…).

L'arrêté en date du 27/08/2015 précise par ailleurs que le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel est cumulable avec les indemnités compensant le travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés ainsi que les astreintes et le dépassement régulier du cycle de travail tel que défini par le décret n°2000-815 du 25/08/2000.

Cependant, conformément à la circulaire ministérielle du 5/11/2015 n°2015-0163, l'IFSE n'est pas cumulable avec l'indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants, l'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avances et de recettes. Ces indemnités seront donc intégrées au titre de l'IFSE.

VI. MODALITES DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION

Le régime indemnitaire sera proratisé pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel.

Conformément à l'article 2 du décret du 29 août 2010, lorsqu'en application de l'article 35 du décret du 14 mars 1986 susvisé le fonctionnaire est placé en congé de longue maladie ou de longue durée à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé antérieurement accordé dans les conditions prévues au 2° de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, les primes et indemnités qui lui ont été versées durant son congé de maladie en application de l'article 1er du présent décret lui demeurent acquises.

Il est nécessaire aujourd'hui de modifier la délibération initiale comme suit :

En cas d'absence au titre des congés de maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, grave maladie, la part IFSE suivra le sort du traitement.

Cette disposition s'applique à l'ensemble des cadres d'emplois tous confondus des agents de la Communauté d'Agglomération.

Durant les congés annuels et les congés pour maternité, paternité ou adoption et accident de travail les parts de l'IFSE sont maintenues intégralement ainsi qu'en cas de travail à temps partiel thérapeutique.

Il est également précisé s'agissant de la gratification 13ème mois qu'elle fera l'objet d'une réfaction particulière, hors absence pour accident du travail ou maladie professionnelle, ainsi que les congés pour maternité, paternité, ou adoption telle que :

$$\text{Réfaction} = \text{Part « 13e mois »} \times \frac{\text{nombre de jours d'arrêt}}{160}$$

Pour mémoire, le 13ème mois prend en compte la rémunération sur la base du statut, l'indemnité de résidence ainsi que le supplément familial et est versé aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel, agent contractuels de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel avec un contrat initial d'une période continue supérieur à 6 mois.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D021-DE

Il n'y a pas lieu de prévoir une réfaction pour la part CIA, celle-ci étant déterminée au regard de la manière de servir et de l'atteinte des objectifs assignés à l'agent.

L'autorité territoriale de la Communauté d'Agglomération fixera par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent dans le respect des principes définis ci-dessus.

La présente délibération abroge les dispositions contraires ou qui n'existent plus contenues dans les délibérations antérieures sur le régime indemnitaire.

Sur ces bases,

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

71 « pour »

0 « contre »

4 « abstention »

Décide de modifier la délibération prise en conseil en date du 19 décembre 2017 relative à l'instauration d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D022-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **59 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 59
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 21
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D022-DE

C190619_D022

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiant les articles 3-1° et 3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence de recrutements d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité :

Il est proposé à l'Assemblée d'autoriser ces dits recrutements en cas de besoin

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'autoriser le Président à recruter des agents contractuels pour une nouvelle durée d'un an et pour faire face à :

- un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3-1° pour une période maximum de 12 mois (sur une période de 18 mois consécutifs, renouvellements inclus)

- un besoin saisonner d'activité dans les conditions fixées par l'article 3-2°pour une période maximum de 6 mois (sur une période de 12 mois consécutifs, renouvellements inclus)

La rémunération est fixée à l'indice correspondant au 1er échelon de l'échelle C1 de la fonction publique territoriale.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D023-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **56 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 56
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D023-DE

C190619_D023

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Instauration d'un abattement de 15% sur la base d'imposition de la taxe sur le foncier bâti des commerces de moins de 400 m2, non intégrés à un ensemble commercial

Le Vice-Président expose les dispositions de l'article 1388 quinquies C du code général des impôts permettant au conseil communautaire l'instauration d'un abattement pouvant varier de 1 à 15 % sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques au sens de l'article 1498 du code général des impôts dont la surface principale est inférieure à 400 mètres carrés et qui ne sont pas intégrés à un ensemble commercial.

Cette mesure fiscale prend place dans la politique de la communauté d'agglomération de développement et de soutien aux commerces de proximité tel que définie par délibération du conseil communautaire le 18 décembre 2018,

Vu l'article 1388 quinquies C du code général des impôts

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide l'instauration d'un abattement de 15% sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques au sens de l'article 1498 du code général des impôts dont la surface principale est inférieure à 400 mètres carrés et qui ne sont pas intégrés à un ensemble commercial.

Charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D024-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **56 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 56
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2019
Reçu en préfecture le 25/06/2019
Affiché le 25/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D024-DE

C190619_D024

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Evolution du coefficient de la Taxe sur les Activités Commerciales

Les commerces présentant une surface de vente de plus de 400 m2 et réalisant un chiffre d'affaire supérieur à 460 000 € sont soumis à une taxe sur les activités commerciales. Cette taxe représente 2.5 M€ en 2019 dans le budget de la CALL. Elle touche principalement les grandes surfaces compte tenu des planchers fixés en termes de chiffre d'affaire et de surface de vente.

Les communautés peuvent faire varier le coefficient appliqué aux tarifs fixés par l'Etat. Ce dernier est compris dans la fourchette 0.8-1.2, avec un plafond porté à 1.3 en cas de mise en place d'un abattement de la taxe sur foncier bâti pour les commerces de moins de 400 m2. Les communautés peuvent faire varier le coefficient d'un maximum de 0.05 chaque année.

La CALL pratique un coefficient de 1.05. Il est proposé de le porter à 1.10 à compter de 2020 afin de se rapprocher des coefficients appliqués par les communautés environnantes (CU d'Arras : 1.15 / Douai : 1.2 / CAHC : 1.2), soit une augmentation de 4.80%

Vu les conditions prévues au 1.2.4. de l'article 77 de la loi n°2009-1673 de finances pour 2010

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décider d'appliquer à compter de 2020, un coefficient multiplicateur de 1.10 sur les tarifs de la taxe sur les activités commerciales.

Charge le Président de notifier cette décision aux services de l'État.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **56 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 56
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

C190619_D025

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2018

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2018, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice pour le Budget Principal et les Budgets Annexes. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2018. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Principal	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	11 254 382,84	11 002 819,66	22 257 202,50
B	Affectation résultat 2017 (1068)		5 504 855,39	5 504 855,39
C	Recettes de l'exercice 2018	138 054 988,12	12 896 534,08	150 951 522,20
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	*149 309 370,96*	*29 404 209,13*	*178 713 580,09*
E	Dépenses de l'exercice 2018	125 254 087,81	26 197 737,14	151 451 824,95
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
G=E+F	*Total dépenses 2018*	*125 254 087,81*	*26 197 737,14*	*151 451 824,95*
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**24 055 283,15**	**3 206 471,99**	**27 261 755,14**
I	Restes à réaliser Recettes		1 000 000,00	1 000 000,00
J	Dépenses	1 212 638,88	3 347 215,29	4 559 854,17
K=I-J	Solde	-1 212 638,88	-2 347 215,29	-3 559 854,17
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**22 842 644,27**	**859 256,70**	**23 701 900,97**

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Action Economique	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017(R002/R001)	5 870 614,51		5 870 614,51
B	Affectation résultat 2017 (1068)		5 873 153,78	5 873 153,78
C	Recettes de l'exercice 2018	7 328 011,34	3 092 938,42	10 420 949,76
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	***13 198 625,85***	***8 966 092,20***	***22 164 718,05***
E	Dépenses de l'exercice 2018	5 163 603,35	14 902 155,05	20 065 758,40
F	Report résultat 2017 (D001)		5 873 153,78	5 873 153,78
G=E+F	*Total dépenses 2018*	***5 163 603,35***	***20 775 308,83***	***25 938 912,18***
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**8 035 022,50**	**-11 809 216,63**	**-3 774 194,13**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			0,00
J	Dépenses	73 333,00	520 000,00	593 333,00
K=I-J	Solde	-73 333,00	-520 000,00	-593 333,00
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**7 961 689,50**	**-12 329 216,63**	**-4 367 527,13**

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Port Fluvial	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	190 599,92	283 910,81	474 510,73
B	Affectation résultat 2017		72 767,08	72 767,08
C	Recettes de l'exercice 2017	53 856,20	107 834,00	161 690,20
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	***244 456,12***	***464 511,89***	***708 968,01***
E	Dépenses de l'exercice 2018	140 448,39	75 331,81	215 780,20
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
G=E+F	*Total dépenses 2018*	***140 448,39***	***75 331,81***	***215 780,20***
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**104 007,73**	**389 180,08**	**493 187,81**
	Restes à réaliser			
I	Recettes	0,00		0,00
J	Dépenses	0,00		0,00
K=I-J	Solde	0,00	0,00	0,00
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**104 007,73**	**389 180,08**	**493 187,81**

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Développement Numérique	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	1 040 293,03	1 370 028,85	2 410 321,88
B	Affectation résultat 2017		297 235,15	297 235,15
C	Recettes de l'exercice 2018	453 546,08	311 317,57	764 863,65
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	***1 493 839,11***	***1 968 581,57***	***3 462 420,68***
E	Dépenses de l'exercice 2018	112 868,96	599 429,74	712 298,70
F	Report résultat 2017 (D001)	0,00		0,00
G=E+F	*Total dépenses 2018*	***112 868,96***	***599 429,74***	***712 298,70***
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**1 380 970,15**	**1 369 151,83**	**2 750 121,98**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			0,00
J	Dépenses		33 827,04	33 827,04
K=I-J	Solde	0,00	-33 827,04	-33 827,04
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**1 380 970,15**	**1 335 324,79**	**2 716 294,94**

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Assainissement	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	5 246 840,02		5 246 840,02
B	Affectation résultat 2017		3 247 518,29	3 247 518,29
C	Recettes de l'exercice 2018	13 011 012,39	3 257 168,23	16 268 180,62
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	***18 257 852,41***	***6 504 686,52***	***24 762 538,93***
E	Dépenses de l'exercice 2018	7 744 644,25	10 893 636,50	18 638 280,75
F	Report résultat 2017 (D001)		1 120 725,98	1 120 725,98
G=E+F	*Total dépenses 2018*	***7 744 644,25***	***12 014 362,48***	***19 759 006,73***
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**10 513 208,16**	**-5 509 675,96**	**5 003 532,20**
	Restes à réaliser			
I	Recettes		1 639 660,35	1 639 660,35
J	Dépenses		2 622 100,44	2 622 100,44
K=I-J	Solde	0,00	-982 440,09	-982 440,09
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**10 513 208,16**	**-6 492 116,05**	**4 021 092,11**

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Eau	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	2 211 512,43	2 359 758,88	4 571 271,31
B	Affectation résultat 2017		1 074 486,34	1 074 486,34
C	Recettes de l'exercice 2018	6 575 835,66	1 357 544,60	7 933 380,26
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	*8 787 348,09*	*4 791 789,82*	*13 579 137,91*
E	Dépenses de l'exercice 2018	2 845 525,77	8 017 403,95	10 862 929,72
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
G=E+F	*Total dépenses 2018*	*2 845 525,77*	*8 017 403,95*	*10 862 929,72*
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**5 941 822,32**	**-3 225 614,13**	**2 716 208,19**
	Restes à réaliser			
I	Recettes		312 624,30	312 624,30
J	Dépenses	0,00	1 031 312,15	1 031 312,15
K=I-J	Solde	0,00	-718 687,85	-718 687,85
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**5 941 822,32**	**-3 944 301,98**	**1 997 520,34**

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget SPANC	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	105 628,21		105 628,21
B	Affectation résultat 2017			0,00
C	Recettes de l'exercice 2018	12 435,05		12 435,05
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	*118 063,26*	*0,00*	*118 063,26*
E	Dépenses de l'exercice 2018	2 600,17		2 600,17
F	Report résultat 2017(D001)			0,00
G=E+F	*Total dépenses 2018*	*2 600,17*	*0,00*	*2 600,17*
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**115 463,09**	**0,00**	**115 463,09**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			0,00
J	Dépenses			0,00
K=I-J	Solde	0,00	0,00	0,00
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**115 463,09**	**0,00**	**115 463,09**

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

	Budget Crématorium	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2017 (R002/R001)	573 980,29	2 431 565,52	3 005 545,81
B	Affectation résultat 2017			0,00
C	Recettes de l'exercice 2018	713 000,83	140 340,49	853 341,32
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	***1 286 981,12***	***2 571 906,01***	***3 858 887,13***
E	Dépenses de l'exercice 2018	640 141,88	930 614,71	1 570 756,59
F	Report résultat 2017 (D001)			0,00
G=E+F	*Total dépenses 2018*	***640 141,88***	***930 614,71***	***1 570 756,59***
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**646 839,24**	**1 641 291,30**	**2 288 130,54**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			0,00
J	Dépenses		100 000,00	100 000,00
K=I-J	Solde	0,00	-100 000,00	-100 000,00
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**646 839,24**	**1 541 291,30**	**2 188 130,54**

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Consolidé (Budget Principal+Budgets Annexes)	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2017 (R002)	26 403 851,25	17 448 083,72	43 941 934,97
B	Affectation résultat 2017	0,00	16 060 016,03	16 060 016,03
C	Recettes de l'exercice 2018	166 202 085,67	21 163 077,39	187 366 363,06
D=A+B+C	*Total recettes 2018*	***192 696 536,92***	***54 671 777,14***	***247 368 314,06***
E	Dépenses de l'exercice 2018	141 903 920,58	61 616 308,90	203 520 229,48
F	Report résultat 2017(D001)	0,00	6 993 879,76	6 993 879,76
G=E+F	*Total dépenses 2018*	***141 903 920,58***	***68 610 188,66***	***210 514 109,24***
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2018**	**50 792 616,34**	**-13 938 411,52**	**36 854 204,82**
	Restes à réaliser			
I	Recettes	0,00	2 952 284,65	2 952 284,65
J	Dépenses	1 285 971,83	7 654 454,92	8 940 426,80
K=I-J	Solde	-1 285 971,83	-4 702 170,27	-5 988 142,15
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2018**	**49 506 644,46**	**-18 640 581,79**	**30 866 062,67**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération,

Le Président ayant quitté la séance, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D025-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes
- Vote les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes dont les identités de valeurs relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes sont conformes au compte de gestion du budget principal et des budgets annexes (voir annexe)
- Vote les comptes de gestion 2018 du budget principal et des budgets annexes, après avoir examiné sa conformité avec le compte administratif
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D026-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D026-DE

C190619_D026

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Principal

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 24 055 283,15 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de - 1 212 638,88 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à 3 206 471,99 € et le solde des restes à réaliser à – 2 347 215,29 €.

Compte tenu de la stratégie financière définie par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, de conforter l'autofinancement afin de poursuivre une politique forte d'investissements, en maîtrisant l'endettement, il est proposé d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement au financement des investissements.

Sur ces bases,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	22 842 644,27
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) :	1 212 638,88

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au 001) :	3 206 471,99

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D027-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D027-DE

C190619_D027

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Action Economique

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 8 035 022,50 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de - 73 333 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 11 809 216,63 € et le solde des restes à réaliser à – 520 000 €.

Compte tenu de la stratégie financière définie par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, de conforter l'autofinancement afin de poursuivre une politique forte d'investissements, en maîtrisant l'endettement, il est proposé d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement au financement des investissements.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	8 035 022,50
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF R002) :	0,00

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au D001) :	11 809 216,63

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D028-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D028-DE

C190619_D028

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Développement Numérique

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 1 380 970,15 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à 1 369 151,83 € et le solde des restes à réaliser à – 33 827,04 €.

Compte tenu de la stratégie financière définie par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, de conforter l'autofinancement afin de poursuivre une politique forte d'investissements, en maîtrisant l'endettement, il est proposé d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement au financement des investissements.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	00,00
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) :	1 380 970,15

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au 001) :	1 369 151,83

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D029-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D029-DE

C190619_D029

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Port Fluvial

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 104 007,73 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à 389 180,08 € et le solde des restes à réaliser à 0 €.

Compte tenu de la stratégie financière définie par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, de conforter l'autofinancement afin de poursuivre une politique forte d'investissements, en maîtrisant l'endettement, il est proposé d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement au financement des investissements.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	0,00
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF R002) :	104 007,73

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au R01) :	389 180,08

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D030-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D030-DE

C190619_D030

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Eau Potable

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 5 941 822,32 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 3 225 614,13 € et le solde des restes à réaliser à – 718 687,85 €.

Compte tenu de la stratégie financière définie par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, de conforter l'autofinancement afin de poursuivre une politique forte d'investissements, en maîtrisant l'endettement, il est proposé d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement au financement des investissements.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	5 841 822,32
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF R002) :	100 000,00

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au D001) :	3 225 614,13

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D031-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D031-DE

C190619_D031

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Assainissement

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 10 513 208,16 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 5 509 675,96 € et le solde des restes à réaliser à – 982 440,09 €.

Compte tenu de la stratégie financière définie par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, de conforter l'autofinancement afin de poursuivre une politique forte d'investissements, en maîtrisant l'endettement, il est proposé d'affecter en priorité l'excédent de fonctionnement au financement des investissements.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	10 413 208,16
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF R002) :	100 000,00

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au D001) :	5 509 675,96

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D032-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D032-DE

C190619_D032

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Service Public Assainissement Non Collectif

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 115 463,09 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, Le résultat brut s'établit à 0,00 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	0,00
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF R002) :	115 463,09

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au D001) :	0,00

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D033-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D033-DE

C190619_D033

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Délibération Affectation Résultat 2018 Budget Annexe Crématorium

L'exercice 2018 dégage un résultat brut de fonctionnement de 646 839,24 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 1 641 291,30 € et le solde des restes à réaliser à -100 000,00 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

70 « pour »

0 « contre »

3 « abstention »

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	446 839,24
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF R002) :	200 000,00

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au R001) :	1 641 291,30

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D034-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D034-DE

C190619_D034

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget Principal- Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **1 614 255,88** €

Section d'investissement **:** **16 778 324,72** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget principal, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D035-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D035-DE

C190619_D035

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget Action Economique - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 1 896 548,00 €

Section d'investissement **:** 18 851 011,63 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget Action Economique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D036-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D036-DE

C190619_D036

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019

avec un équilibre en section de fonctionnement à :
Recettes : 1 214 970,15 €
Dépenses : 1 214 970,15 €

avec un sur-équilibre de la section d'investissement **:** **+** 2 471 152,94 €
Recettes : 2 560 979,98 €
Dépenses : 89 827,04 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Développement Numérique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D037-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D037-DE

C190619_D037

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget annexe Port Fluvial - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 (suréquilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019,

en équilibre sur la section de fonctionnement à :

Recettes : 104 007,73 €
Dépenses : 104 007,73 €

en suréquilibre sur la section d'investissement

Recettes **:** 483 187,81 €
Dépenses : 0,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Port Fluvial, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D038-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D038-DE

C190619_D038

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget annexe Eau Potable - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 100 000 €

Section d'investissement **:** 3 023 436,28 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget Eau Potable, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D039-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D039-DE

C190619_D039

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget annexe Assainissement - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 100 000,00 €

Section d'investissement **:** 8 275 225,40 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Assainissement, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement, reprises dans l'annexe du document budgétaire

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D040-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D040-DE

C190619_D040

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget annexe Assainissement Non Collectif - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 115 463,09 €

Section d'investissement **:** 0 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Assainissement Non Collectif, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D041-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **55 délégués étaient présents et 18 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 55
Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 18
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 23
Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D041-DE

C190619_D041

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget annexe Crématorium - Vote du Budget Supplémentaire 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	250 000,00 €
Section d'investissement **:**	1 603 759,54 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 03/06/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

51 « pour »

0 « contre »

22 « abstention »

Décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Crématorium, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D042-DE

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU MERCREDI 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf juin à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 16 mai et 13 juin 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **60 délégués étaient présents et 16 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 60
Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Monsieur Roger FRUCHART, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bertrand NAGLIK, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain LHOEZ, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Patrice DELALEU, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 16
Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Alain SZABO, Madame Maryse COUPIN à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Serge POIX à Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Martine VANDEVOORDE à Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Maurice VISEUX à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Caroline LOUBAT à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ à Madame Christine STIEVENARD, Madame Sylvie DUPUIS à Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Bruno TRONI, Madame Laurence DEPOORTER à Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Patrick CAMBRAY à Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Sébastien OGEZ à Madame Sylvie TAPELLA

Absent(s) excusé(s) : 20
Monsieur Pierre CHERET, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Joël BERNARD, Madame Maryse LOUP, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D042-DE

C190619_D042

Motion relative au SRADDET présentée par le Président de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN et des élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés, des élus du Groupe Républicain et des élus du Groupe Communiste ET Républicain

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CONSIDERATION DE NOTRE TERRITOIRE AU SEIN DU SRADDET

La Région Hauts-de-France nous invite à discuter du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). C'est l'occasion de resituer l'agglomération de Lens-Liévin au cœur des Hauts-de-France, de réaffirmer ses ambitions, ses atouts mais aussi ses énormes handicaps que nous essayons de vaincre au travers de nos interventions, dans le domaine de l'emploi, de l'emploi des jeunes, de la formation, de l'insertion professionnelle.

Cet héritage, remarquablement analysé dans le cadre des Ateliers d'Euralens, nous essayons de le surmonter. Pour autant, alors que les forces vives croient à nouveau à nos ambitions, les partagent souvent, plus que jamais, il nous faut des signes tangibles de soutien et de convergences des politiques publiques pour réussir nos projets.

Ce SRADDET va rassembler pour la première fois des enjeux thématiques comme les transports, l'intermodalité, la biodiversité, le climat, l'air, l'énergie, les déchets ou encore le numérique. Des domaines qui ont été au cœur de notre projet de territoire et qui nous permettent aujourd'hui d'être reconnus comme un territoire qui bouge, un territoire en action. L'intérêt manifesté par certains investisseurs pour notre territoire et l'implantation d'entreprises témoignent d'un changement de regard sur celui-ci.

A la lecture de la « vision régionale » (rapport de présentation), d'une part et du futur SRADDET, d'autre part, nous constatons avec exaspération :

- **Que le territoire, dans sa fonction régionale de porte d'entrée, est défini comme un « pôle secondaire à valoriser », alors qu'il doit y être reconnu comme « pôle intermédiaire à conforter », tenant compte des stratégies économiques et urbaines engagées.**
- **Que le bassin de vie du Pôle Métropolitain de l'Artois, fort de ses 600 000 habitants, 150 communes et 3 communautés d'agglomération dont la CALL, n'est pas reconnu à sa juste mesure, alors même que son poids démographique, sa continuité et son homogénéité socio-économique le rangent au niveau d'un troisième pôle régional, acteur d'une dynamique résiliente partagée.**

Nous exigeons que soit rectifié cet affichage qui au-delà d'une simple nomenclature, disqualifie notre Communauté d'Agglomération au risque d'hypothéquer son développement futur.

De fait, cette vision régionale éloignée de la notion d'« archipel urbain » de notre projet de territoire, ainsi que les règles du SRADDET, soulèvent diverses problématiques notamment sur l'armature urbaine, l'habitat, le développement économique, etc…et qui nécessitent des précisions voire des ajustements aux spécificités locales.

En matière de mobilité en particulier. A cet effet, nous en appelons solennellement à la SNCF qui, par ses intentions de supprimer des lignes de TGV, tourne le dos à nos volontés d'aménagement du territoire, réaffirmées récemment par son Président Guillaume PEPY et qui, ici plus qu'ailleurs, est en flagrant délit de contradiction.

Nous en appelons à la Région qui refond son schéma de transport ferroviaire (TER) et qui pour le moment, ampute les liaisons directes entre Lille et Lens en 30 minutes; ce qui serait incohérent par rapport aux augmentations régulières des trajets entre la Métropole lilloise et le Bassin Minier. Alors que le monde économique, que les promoteurs réinvestissent notre territoire, il serait inconséquent qu'une politique régionale tourne également le dos à cette résilience.

Envoyé en préfecture le 28/06/2019
Reçu en préfecture le 28/06/2019
Affiché le 28/06/2019
ID : 062-246200364-20190619-C190619_D042-DE

Dans la même lignée, nous en appelons au Président de Région pour ne pas « enterrer » le projet de liaison cadencé et rapide (RER) entre le Bassin Minier et la Métropole Lilloise. Nous l'invitons à bien mesurer les enjeux essentiels pour le Bassin Minier au moment où un plan d'ampleur a été instauré pour sortir le territoire du marasme économique et social dans lequel il est plongé depuis des décennies.

A l'image du Canal Seine-Nord, ce projet de Réseau Express Hauts de France est fondamental pour notre région. Pourquoi ? Parce que le réseau autoroutier et routier est dans un état d'asphyxie dépassé. Parce que les infrastructures ferroviaires actuelles (réseau T.E.R.) ont des capacités d'optimisation saturées en 2030. La mobilité des biens et des personnes est un élément vital au sein de l'aire métropolitaine et les flux ont naturellement tendance à accroître dans les deux sens. Des millions d'heures sont perdues chaque année. La renaissance économique du lensois, son attractivité économique, touristique (dopée par le Louvre-Lens) se nourrit du Bassin Lillois et réciproquement.

Le RER par la démultiplication de l'offre ferroviaire, tant au niveau de sa capacité, que de sa fréquence et de ses cadencements, est une chance visionnaire pour la région des Hauts-de-France. **Nous avons besoin d'établir cette armature vitale entre nos deux métropoles. C'est un dossier absolument majeur pour leur avenir.**

Nous en appelons également à l'Etat dans toutes ses composantes pour nous appuyer, nous accompagner, nous soutenir massivement dans nos projets :

- que ce soit au niveau de l'ERBM pour lequel nos projets en lien avec les bailleurs sont en voie de concrétisation, 40% des cités minières sont sur notre agglomération,
- que ce soit pour la santé autour du contrat local de santé et naturellement son projet phare du nouvel hôpital de Lens,
- que ce soit pour la délocalisation de services publics annoncée suite au grand débat national voulu par le Président de la République et à la suite de quoi nous avons fait savoir immédiatement au Ministre des Comptes Publics, que nous étions assurément candidats à l'accueil d'administrations délocalisées de Bercy.

Notre territoire est dorénavant en mouvement réel et significatif autour d'un projet de plus en plus partagé avec la population.

Considérant la nécessité impérative pour la région de considérer les agglomérations de Lens-Liévin, de Hénin-Carvin et de Béthune-Bruay, comme composantes d'un 3ème pôle régional, véritable bassin de vie à part entière partageant la même dynamique de résilience territoriale.

Considérant que l'intégration au sein des Hauts-de-France ne doit pas être considérée comme une régression en termes d'identité et de stratégie territoriale,

Le Président de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN, les élus des groupes du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés ; du Groupe Républicain ; et du Groupe Communiste réaffirment avec force nos attentes, nos exigences pour notre population, pour notre jeunesse, pour notre territoire et insistent sur la nécessité :

- **Que le Pôle Métropolitain de l'Artois soit identifié comme troisième « Pôle régional », au bénéfice des Agglomérations le composant, et comme bassin de vie caractérisé par sa continuité, son homogénéité (urbaine, socio-économique….), ses spécificités historiques et sa dynamique résiliente partagée.**
- **Que le territoire soit bien reconnu dans sa fonction régionale de porte d'entrée comme un pôle « intermédiaire à conforter », et non comme « pôle secondaire à valoriser », au regard des stratégies urbaines engagées.**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président

Sylvain ROBERT.